

SÉNAT

First Session Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

Chair:

The Honourable GWEN BONIFACE

Monday, May 28, 2018 Wednesday, May 30, 2018

Issue No. 27

Nineteenth and twentieth meetings:

Examine and report on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities

Second and third (final) meetings:

The subject matter of those elements contained in Part 4 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures

INCLUDING:

THE SEVENTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE (Examine the subject matter of those elements contained in Part 4 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures)

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent de la

SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Présidente :

L'honorable GWEN BONIFACE

Le lundi 28 mai 2018 Le mercredi 30 mai 2018

Fascicule nº 27

Dix-neuvième et vingtième réunions :

Étudier, afin d'en faire rapport, les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense

Deuxième et troisième (dernière) réunions :

Teneur des éléments de la partie 4 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures

Y COMPRIS:

LE DIX-SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ (La teneur des éléments de la partie 4 du projet

de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Gwen Boniface, Chair

The Honourable Jean-Guy Dagenais, Deputy Chair

The Honourable Mobina S.B. Jaffer, Deputy Chair

and

The Honourable Senators:

Boisvenu McPhedran

* Day Oh
(or Mercer) Richards
Doyle * Smith

* Harder, P.C. (or Martin)
(or Bellemare) * Woo

(or Mitchell) (or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Doyle replaced the Honourable Senator Mockler (*May 29, 2018*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator McIntyre (May 25, 2018).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Présidente : L'honorable Gwen Boniface

Vice-président : L'honorable Jean-Guy Dagenais Vice-présidente : L'honorable Mobina S.B. Jaffer

et

Les honorables sénateurs :

Boisvenu McPhedran

* Day Oh
(ou Mercer) Richards
Doyle * Smith

* Harder, C.P. (ou Martin)

(ou Bellemare) * Woo

(ou Mitchell) (ou Saint-Germain)

* Membres d'office

Publié par le Sénat du Canada

Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Doyle a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 29 mai 2018*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur McIntyre (*le 25 mai 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 28, 2018 (55)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1:02 p.m., in room 2, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Jean-Guy Dagenais, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Dagenais, Jaffer, McPhedran, Oh and Richards (6).

In attendance: Constance Naud-Arcand, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Marcy Galipeau, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 26, 2016, the committee continued its examination on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

Topic: Sexual Harassment and Violence in Defence and Security Institutions

WITNESSES:

Department of National Defence and the Canadian Armed Forces:

Rear-Admiral Jennifer Bennett, Director General, Canadian Armed Forces Strategic Response Team on Sexual Misconduct;

Sanela Dursun, Director, Research Personnel and Family Support, Defence Research and Development Canada;

Colonel David Antonyshyn, Deputy Judge Advocate General, Military Justice.

As an individual:

The Honourable Marie Deschamps, C.C. (by video conference).

It's Just 700:

Marie-Claude Gagnon, Founder.

The chair made a statement.

Rear-Admiral Bennett made a statement and, together with Ms. Dursun and Colonel Antonyshyn, answered questions.

At 2:05 p.m., the committee suspended.

At 2:12 p.m., the committee resumed.

The Honourable Marie Deschamps made a statement and answered questions.

At 2:58 p.m., the committee suspended.

At 3:03 p.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 28 mai 2018 (55)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 2, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Jean-Guy Dagenais (vice-président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Dagenais, Jaffer, McPhedran, Oh et Richards (6).

Également présentes: Constance Naud-Arcand, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Marcy Galipeau, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 janvier 2016, le comité poursuit son étude des politiques, des pratiques, des circonstances et des capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 1 des délibérations du comité.)

Sujet : La violence et le harcèlement sexuels au sein des institutions de sécurité et de défense.

TÉMOINS :

Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Contre-amiral Jennifer Bennett, directrice générale, Équipe d'intervention stratégique des Forces armées canadiennes sur l'inconduite sexuelle;

Sanela Dursun, directrice, Soutien au personnel et aux familles, Recherche et développement pour la défense Canada;

Colonel David Antonyshyn, juge-avocat général adjoint, Justice militaire.

À titre personnel:

L'honorable Marie Deschamps, C.C. (par vidéoconférence).

It's Just 700 :

Marie-Claude Gagnon, fondatrice.

Le président prend la parole.

La contre-amiral Jennifer Bennett fait un exposé puis, avec Mme Dursun et le colonel Antonyshyn, répond aux questions.

À 14 h 5, la séance est suspendue..

À 14 h 12, la séance reprend..

L'honorable Marie Deschamps fait un exposé, puis répond aux questions.

À 14 h 58, la séance est suspendue.

À 15 h 3, la séance reprend.

Ms. Gagnon made a statement and answered questions.

At 3:56 p.m., the committee suspended.

At 4:03 p.m., the committee resumed in camera and pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 24, 2018, the committee continued its study on the subject matter of those elements contained in Part 4 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, introduced in the House of Commons on March 27, 2018. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 26.)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

At 4:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 30, 2018 (56)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Gwen Boniface, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boniface, Dagenais, Doyle, Jaffer, McPhedran, Oh and Richards (7)

Other senators present: The Honourable Senators Griffin and Wallin (2).

In attendance: Daniel McBryde and Constance Naud-Arcand, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Marcy Galipeau Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 26, 2016, the committee continued its examination on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

WITNESS:

Royal Canadian Mounted Police:

Brenda Lucki, Commissioner.

The chair made a statement.

Ms. Lucki made a statement and answered questions.

At 12:57, the committee suspended.

Mme Gagnon fait un exposé, puis répond aux questions.

À 15 h 56, la séance est suspendue.

À 16 h 3, la séance se poursuit à huis clos et, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 24 avril 2018, le comité poursuit son étude de la teneur des éléments de la partie 4 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 27 mars 2018. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 26 des délibérations du comité.)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

À 16 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 30 mai 2018 (56)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à midi, dans la pièce 2 de l'édificee Victoria, sous la présidence de l'honorable Gwen Boniface (présidente).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Boniface, Dagenais, Doyle, Jaffer, McPhedran, Oh et Richards (7)

Autres sénatrices présentes : Les honorables sénatrices Griffin et Wallin (2).

Également présents: Daniel McBryde et Constance Naud-Arcand, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Marcy Galipeau, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 janvier 2016, le comité poursuit son examen des politiques, des pratiques, des circonstances et des capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 1 des délibérations du comité.)

TÉMOIN:

Gendarmerie royale du Canada:

Brenda Lucki, commissaire.

La présidente prend la parole.

Mme Lucki fait un exposé, puis répond aux questions.

À 12 h 57, la séance est suspendue.

At 1:03 p.m., the committee resumed in camera and pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 24, 2018, the committee continued its study on the subject matter of those elements contained in Part 4 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, introduced in the House of Commons on March 27, 2018. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 26.)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that the draft report, as amended, be adopted.

At 1:05 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 13 h 3, la séance se poursuit à huis clos à huis clos et, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 24 avril 2018, le comité poursuit son étude de la teneur des éléments de la partie 4 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 27 mars 2018. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 26 des délibérations du comité.)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu d'adopter l'ébauche de rapport, telle qu'elle a été modifiée.

À 13 h 5, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday May 31, 2018

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to table its

SEVENTEENTH REPORT

Your committee, which was authorized to examine the subject matter of those elements contained in Part 4 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, has, in obedience to the order of reference of April 24, 2018, examined the said subject-matter and now reports as follows:

On May 7, 2018, the Standing Senate Committee on National Security and Defence held a meeting to study the provisions of the budget implementation bill concerning veterans and members of the military. The Committee heard evidence from the Department of Veterans Affairs, and from Brian McKenna, Director of the Equitas Society. The Committee also received written submissions from the Office of the Veterans Ombudsman and from the National Council of Veteran Associations in Canada (NCVA).

Part 4 of Bill C-74 proposes changes to the *Veterans Well being Act* (VWBA), also known as the New Veterans Charter, as well as a minor change to the *Pension Act*. The main changes are as follows:

- As of April 1, 2019, the new Income Replacement Benefit (IRB) would replace four benefits currently provided for by the VWBA: the Earnings Loss Benefit; the Career Impact Allowance and Supplement; the Supplementary Retirement Benefit; and the Retirement Income Security Benefit.
- As of April 1, 2019, the new Pain and Suffering Compensation would replace the Disability Award and provide for a monthly payment for life. Veterans and military members who prefer to receive a lump sum could still do so.
- As of April 1, 2019, the new Additional Pain and Suffering Compensation, similar to the current Career Impact Allowance (CIA), would pay a monthly benefit to a veteran with one or more disabilities that create a permanent and severe impairment and a barrier to re establishment in civilian life, in an amount that varies with the extent of the impairment. However, the CIA Supplement, paid to the most severely injured veterans who face a diminished earning capacity, would be eliminated entirely.
- Finally, veterans released for medical reasons unrelated to their service and their families would cease to have access to the following:

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 31 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de déposer son

DIX-SEPTIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé à étudier la teneur des éléments de la partie 4 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, a, conformément à la motion adoptée par le Sénat le 24 avril 2018, examiné ladite teneur du projet de loi et en fait maintenant rapport comme il suit :

Le 7 mai 2018, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense s'est réuni pour étudier les dispositions de la loi d'exécution du budget qui concernent les vétérans et les membres des forces armées. Le comité a entendu les témoignages du ministère des Anciens Combattants et de Brian McKenna, directeur de l'Equitas Society. Le comité a aussi reçu des mémoires du Bureau de l'ombudsman des vétérans et du Conseil national des associations d'anciens combattants au Canada (CNAAC).

La partie 4 du projet de loi C-74 propose de modifier la *Loi sur le bien être des vétérans* (LBEV), aussi appelée la Nouvelle Charte des anciens combattants, et d'apporter une modification mineure à la *Loi sur les pensions*. Les principaux changements sont les suivants :

- À compter du 1^{er} avril 2019, la nouvelle prestation de remplacement du revenu remplacerait quatre prestations actuellement offertes en vertu de la LBEV: l'allocation pour perte de revenus, l'allocation pour incidence sur la carrière et son supplément, la prestation de retraite supplémentaire et l'allocation de sécurité du revenu de retraite.
- À compter du 1^{er} avril 2019, la nouvelle indemnité pour douleur et souffrance remplacerait l'indemnité d'invalidité et serait versée à vie sous forme de paiements mensuels. Les militaires et vétérans pourraient quand même choisir de recevoir une somme forfaitaire s'ils préfèrent cette option.
- À compter du 1^{er} avril 2019, la nouvelle indemnité supplémentaire pour douleur et souffrance, semblable à l'allocation pour incidence sur la carrière accordée actuellement, serait versée chaque mois au vétéran qui souffre d'une ou de plusieurs invalidités lui occasionnant une déficience grave et permanente et entravant sa réinsertion dans la vie civile. Le montant de l'indemnité dépendrait de la gravité de la déficience. Par ailleurs, le supplément de l'allocation pour incidence sur la carrière, qui est versé aux vétérans les plus gravement blessés aux prises avec une diminution de la capacité de gain, serait supprimé.
- Enfin, les vétérans libérés pour des raisons médicales non liées au service et leurs familles n'auraient plus accès aux mesures suivantes :

- Income replacement of 90 per cent of their pre-release salary, under the new Income Replacement Benefit to take effect April 1, 2019, unless they were receiving the Earnings Loss Benefit prior to that date;
- Spouse access to vocational rehabilitation if the veteran is unable to take advantage of it, as of April 1, 2019; and
- All rehabilitation services under Part 2 of the VWBA as of April 1, 2024.

The Department of Veterans Affairs indicated that the new Income Replacement Benefit is an effort to streamline and simplify processes, by consolidating several current benefits into one. They also said that veterans who are entitled to the Earnings Lost Benefit, the Career Impact Allowance supplement and the Retirement Income Security Benefit as of March 31, 2019 would see the amount of their benefits protected so that they would not receive less under the new Income Replacement Benefit.

With regards to the new Pain and Suffering Compensation benefit, the Department explained that the amount of compensation would be tied directly to the extent of disability, as is currently the case with the Disability Award. The maximum monthly payment for life would be \$1,150, for a veteran deemed 100 per cent disabled. Furthermore, the Department pointed out that military members and veterans who previously received a Disability Award could benefit from an additional monthly amount for life under the new Pain and Suffering Compensation.

Finally, the Department stated that the changes contained in Part 4 of the bill "deliver on this government's promise of a Pension for Life." They said that the combination of benefits that is being proposed would "provide recognition, income support and stability to members and veterans who experience a service-related injury or illness, focusing on financial stability as one of the many domains essential to a veteran's well-being."

Witness Observations

The provisions in Part 4 of the bill were generally found to be unsatisfactory by the organizations representing veterans who took part in the Committee's study.

Two of these organizations, the Equitas Society and the NCVA, highlighted the financial disparity that remains unaddressed by Bill C-74 between veterans entitled to benefits under the *Pension Act* and those entitled to benefits under the New Veterans Charter. Further, they both indicated that the recommendations made by the Ministerial Policy Advisory Group were not reflected in the bill.

- le remplacement du revenu équivalant à 90 p.100 du revenu touché avant la libération, conformément à la nouvelle prestation de remplacement du revenu devant entrer en vigueur le 1^{er} avril 2019, à moins qu'ils recevaient l'allocation pour perte de revenus avant cette date;
- l'accès du conjoint à des services de réadaptation professionnelle si le vétéran ne peut pas en bénéficier, à compter du 1^{er} avril 2019;
- tous les services de réadaptation prévus en vertu de la partie 2 de la LBEV, à compter du 1^{er} avril 2024.

Le ministère des Anciens Combattants a indiqué que la nouvelle prestation de remplacement du revenu reflète un effort de rationaliser et de simplifier les processus en regroupant plusieurs prestations en une. Ses représentants ont également fait savoir que, pour les vétérans admissibles à l'allocation pour perte de revenus, au supplément à l'allocation pour incidence sur la carrière et à l'allocation de sécurité du revenu de retraite en date du 31 mars 2019, le montant des prestations serait protégé pour ne pas qu'ils reçoivent moins d'argent après l'instauration de la nouvelle prestation de remplacement du revenu.

En ce qui concerne la nouvelle indemnité pour douleur et souffrance, le Ministère a expliqué que le montant serait lié directement à la gravité de l'invalidité, comme c'est le cas actuellement de l'indemnité d'invalidité. Le paiement mensuel maximal, versé à vie, s'élèverait à 1 150 \$ pour un vétéran dont l'invalidité est évaluée à 100 p.100. De plus, le Ministère a souligné que les militaires et les vétérans qui ont déjà touché une indemnité d'invalidité pourraient recevoir, à vie, un montant mensuel additionnel au titre de la nouvelle indemnité pour douleur et souffrance.

Enfin, le Ministère a déclaré que les modifications prévues dans la partie 4 du projet de loi « concrétisaient la promesse du gouvernement d'accorder une pension à vie ». Il a indiqué que les prestations proposées « visent à fournir une reconnaissance, un soutien au revenu et une stabilité financière aux militaires et aux anciens combattants du Canada qui ont souffert d'une blessure ou d'une maladie relative au service, en mettant l'accent sur la stabilité financière, qui est l'un des nombreux éléments essentiels au mieux être des vétérans ».

Observations des témoins

Les organisations qui représentent les vétérans ayant participé à l'étude du comité ont exprimé, de manière générale, leur insatisfaction concernant les dispositions de la partie 4 du projet de loi.

Deux de ces organisations, l'Equitas Society et le CNAAC, ont souligné le fait que le projet de loi C-74 ne corrige pas la disparité financière entre les vétérans admissibles aux prestations offertes en vertu de la *Loi sur les pensions* et les vétérans admissibles aux prestations prévues par la Nouvelle Charte des anciens

These witnesses requested that the government create a new family benefit to parallel the *Pension Act*'s spousal and child allowances, in recognition of the impact of the veteran's disability on their family. They also expressed concerns with the clawbacks in place that reduce the income replacement benefits for disabled veterans, including those related to the pension they receive under the *Canadian Forces Superannuation Act*.

The Equitas Society pointed out that eliminating the Career Impact Allowance Supplement will result in a significant financial loss for the most severely injured veterans faced with a diminished earning capacity who submit an application after March 31 2019. Its replacement with a 1 per cent yearly increase of the IRB was considered inadequate. Instead, NCVA recommended implementing a progressive income model that would reflect what the veteran would have earned in their military career had they not been injured.

NCVA also recommended easing the eligibility criteria for the new Additional Pain and Suffering Compensation benefit, so that more disabled veterans could qualify. In addition, the organization recommended incorporating the Exceptional Incapacity Allowance and the Attendance Allowance from the Pensions Act into the VWBA "to help address the financial disparity between the two statutory regimes."

The Veterans Ombudsman criticized the lack of information about the complex changes contained in Bill C-74 being provided by the Department of Veterans Affairs to the veterans' community. He stressed that more transparency and clear communications are needed as soon as possible to ease the anxiety and concerns of serving members and vveterans.

He also expressed concerns around three specific areas of the bill. First, the loss of access to services and income replacement for veterans released for health reasons not related to service and their families. Second, the fact that the transitional provisions of the bill provide that veterans with pending applications for the Earnings Loss Benefit as of April 1, 2019, would be considered under the current act and their amounts protected if greater than what would be provided under the new act, while serving members in the process of releasing in the same situation would be considered under the new act if they release after March 31, 2019. The Ombudsman believes that this distinction could cause members to decide to take their release sooner in order to potentially access more generous benefits. Finally, the Ombudsman questioned why the bill provides for different income replacement outcomes for survivors of veterans who die as a result of a non-service-related death, depending on if they died before or after 65 years of age.

combattants. Les deux organisations ont aussi indiqué que le projet de loi ne tenait pas compte des recommandations du Groupe consultatif sur les politiques du Ministère.

Ces témoins ont demandé au gouvernement de créer une nouvelle prestation familiale semblable aux allocations pour le conjoint et les enfants, prévues par la *Loi sur les pensions*, afin de reconnaître les conséquences de l'invalidité du vétéran sur la famille. Ils ont également déploré les déductions appliquées aux prestations de remplacement du revenu accordées aux vétérans souffrant d'une invalidité, y compris celles liées à la pension qu'ils touchent en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*.

L'Equitas Society a fait valoir que l'élimination du supplément de l'allocation pour incidence sur la carrière entraînerait une perte financière importante pour les vétérans les plus gravement blessés aux prises avec une diminution de la capacité de gain qui présenteront une demande après le 31 mars 2019. Le remplacement de cette allocation par une majoration annuelle de 1 p.100 de la prestation de remplacement du revenu a été jugé insuffisant. Le CNAAC a plutôt recommandé l'application d'un modèle de revenu progressif qui tiendrait compte de ce que le vétéran aurait gagné dans les forces armées s'il n'avait pas été blessé.

Le CNAAC a aussi recommandé d'assouplir les critères d'admissibilité à la nouvelle indemnité supplémentaire pour douleur et souffrance pour que davantage de vétérans souffrant d'une invalidité puissent y avoir droit. En outre, l'organisation a recommandé d'incorporer à la LBEV l'allocation d'incapacité exceptionnelle et l'allocation pour soins offertes en vertu de la *Loi sur les pensions*, « afin d'aider à réduire la disparité financière entre les deux régimes législatifs ».

L'ombudsman des vétérans a déploré le fait que le ministère des Anciens Combattants donne peu d'information aux vétérans concernant les modifications complexes prévues par le projet de loi C-74. Il a insisté sur le besoin d'assurer dès que possible des communications claires et transparentes afin d'apaiser l'inquiétude et les craintes des membres en service et des vétérans.

Par ailleurs, l'ombudsman des vétérans a fait part de ses préoccupations concernant trois aspects distincts du projet de loi. D'abord, le fait que les vétérans libérés pour des raisons médicales non liées au service, de même que leurs familles, perdent l'accès à des services et au remplacement du revenu. Ensuite, il a déploré le fait que, selon les dispositions transitoires du projet de loi, les vétérans dont la demande d'allocation pour perte de revenus serait en suspens en date du 1er avril 2019 seraient considérés comme étant assujettis à la loi actuelle, et le montant de leur allocation serait protégé s'il dépassait celui qui aurait été accordé en vertu de la nouvelle loi, tandis que les membres en service qui sont sur le point d'être libérés et qui se trouvent dans la même situation seraient, eux, assujettis à la nouvelle loi si la libération se produit après le 31 mars 2019. Pour l'ombudsman, cette distinction pourrait amener des militaires à obtenir plus tôt leur libération, de manière à avoir potentiellement accès à des prestations plus généreuses. Enfin, l'ombudsman s'est demandé pourquoi le projet de loi prévoit, pour les survivants des vétérans dont le décès est imputable à une cause On a positive note, the Equitas Society recognized the benefit of delivering the new Pain and Suffering Compensation through monthly payments over a lifetime by default, instead of the current default lump sum paid under the Disability Award. The organization indicated that this is better for veterans who might be going through a crisis and may be unable to manage a large sum of money adequately.

NCVA stated that it commends the Department of Veterans Affairs for its efforts to improve wellness, rehabilitation and education programs. However, the organization thinks that these programs must be complemented by adequate financial compensation: "financial security remains a fundamental necessity to the successful implementation of any wellness or rehabilitation strategy."

Committee Observations

Based on the entirety of the testimony placed before us, your committee encourages the Canadian government to:

- create a new family benefit under the VWBA to parallel the Pension Act's spousal and child allowances, to recognize the impact of the veteran's disability on their family;
- assess the impact of eliminating the CIA Supplement paid to the most severely injured veterans faced with a diminished earning capacity, in order to ensure that they have equal or greater financial security under the proposed changes;
- quickly provide more details and guidance around the proposed changes, including eligibility requirements and projected impacts on turnaround times at the Department of Veterans Affairs; and
- ensure that a wide range of experience among veterans be represented on the Department of Veterans Affairs' advisory groups, including veterans who experienced military sexual trauma, and require that the Department of Veterans Affairs report to Parliament annually on the concerns and advise of its advisory groups and how these issues have been addressed or not, including any reasons for decisions taken.

Respectfully submitted,

non liée au service, des prestations de remplacement du revenu qui diffèrent selon que le vétéran est décédé avant l'âge de 65 ans ou après.

Sur une note plus positive, l'Equitas Society voit d'un bon œil que la nouvelle indemnité pour douleur et souffrance soit, par défaut, versée à vie sous forme de paiements mensuels, plutôt que sous forme d'un paiement forfaitaire, comme c'est le cas présentement de l'indemnité d'invalidité. L'organisation a indiqué que cette façon de faire est préférable pour les vétérans qui traversent une crise et qui pourraient ne pas être en mesure de gérer convenablement une grosse somme d'argent.

Le CNAAC a salué les efforts du ministère des Anciens Combattants pour améliorer les programmes de bien être, de réadaptation et d'éducation. L'organisation croit cependant que des indemnités financières adéquates doivent s'ajouter à ces programmes : « la sécurité financière constitue encore et toujours un besoin vital si l'on souhaite la réussite de tout programme de bien être ou de réadaptation ».

Observations du comité

En se fondant sur l'ensemble des témoignages qu'il a reçus, votre comité encourage le gouvernement du Canada à :

- créer, en vertu de la LBEV, une nouvelle prestation familiale semblable aux allocations pour le conjoint et les enfants, prévues par la Loi sur les pensions, afin de reconnaître les conséquences de l'invalidité du vétéran sur la famille;
- évaluer les conséquences de l'élimination du supplément de l'allocation pour incidence sur la carrière pour les vétérans les plus gravement blessés aux prises avec une diminution de la capacité de gain, afin de s'assurer que ces vétérans jouiront d'une sécurité financière égale ou supérieure après l'entrée en vigueur des modifications proposées;
- fournir rapidement de l'information et de l'orientation concernant les modifications proposées, notamment en ce qui a trait aux critères d'admissibilité et aux effets prévus sur les délais de traitement au ministère des Anciens Combattants; et
- s'assurer que des vétérans ayant un large éventail d'expériences sont représentés dans les groupes consultatifs du ministère des Anciens Combattants, y compris des vétérans qui ont subi un traumatisme sexuel en milieu militaire, et à exiger du ministère des Anciens Combattants qu'il présente chaque année, au Parlement, un rapport faisant état des préoccupations et des conseils formulés par ses groupes consultatifs et décrivant la manière dont les questions soulevées ont été réglées ou non, y compris les raisons sur lesquelles s'appuient les décisions prises.

Respectueusement soumis,

La présidente,

GWEN BONIFACE

Chair

WITNESSES

Monday, May 28, 2018

Department of National Defence and the Canadian Armed Forces:

Rear-Admiral Jennifer Bennett, Director General, Canadian Armed Forces Strategic Response Team on Sexual Misconduct;

Sanela Dursun, Director, Research Personnel and Family Support; Defence Research and Development Canada;

Colonel David Antonyshyn, Deputy Judge Advocate General, Military Justice.

As an individual:

The Honourable Marie Deschamps, C.C. (by video conference).

It's Just 700:

Marie-Claude Gagnon, Founder.

Wednesday, May 30, 2018

Royal Canadian Mounted Police:

Brenda Lucki, Commissioner.

TÉMOINS

Le lundi 28 mai 2018

Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Contre-amiral Jennifer Bennett, directrice générale, Équipe d'intervention stratégique des Forces armées canadiennes sur l'inconduite sexuelle:

Sanela Dursun, directrice, Soutien au personnel et aux familles (Recherche et développement pour la défense Canada);

Colonel David Antonyshyn, juge-avocat général adjoint, Justice militaire.

À titre personnel:

L'honorable Marie Deschamps, C.C. (par vidéoconférence).

It's Just 700 :

Marie-Claude Gagnon, fondatrice.

Le mercredi 30 mai 2018

Gendarmerie royale du Canada:

Brenda Lucki, commissaire.

Available on the Internet: http://sencanada.ca Disponible sur internet: http://sencanada.ca